

# Sensibiliser au bien-être

## Qu'est-ce que c'est ?

Découvrir quelques facteurs principaux du Bien-Etre des salariés au travers d'ateliers (stress, environnement de travail, ...) et les actions simples qui y contribuent (activités physiques, massages, ...).

### Les incontournables :

- ✓ N'oubliez personne ! Permettez à toutes les catégories d'employés de toutes vos entités de participer.
- ✓ Effectuez un bilan quantitatif et qualitatif de l'opération
- ✓ Gardez une trace : photos et verbatims.

### Conseils et astuces :

- ✓ Informer les institutions représentatives du personnel (CE et CHSCT).
- ✓ Le responsable Bien-Etre, si ce poste existe, doit piloter cette initiative.
- ✓ Se limiter en nombre de thèmes et d'actions. Trois ou quatre suffisent.
- ✓ Utiliser des présentations simples et factuelles pour favoriser les échanges dans les ateliers.
- ✓ S'appuyer sur les structures existantes dans les cadre des activités physiques.
- ✓ Pas d'obligation de participation.

## Comment faire ?

**J-45: Définir** les thèmes des ateliers et les actions simples que vous souhaitez mettre en place ainsi que votre besoin en intervenants et supports extérieurs. Lancer vos consultations.

**J-30 : Valider les intervenants** pour les ateliers et les solutions retenues pour les actions.

**J-20 : Etablir un planning** qui permettra à tous les salariés de participer.

**J-15 : Communiquer sur l'événement** en associant le planning des activités.

**J-10 : Vérifier** que tous les éléments nécessaires à l'organisation seront disponibles et en place le jour J.

**J-3 : Communiquer sur l'événement** avec le planning des activités

**J-J : Lancer l'événement** avec introduction éventuelle par le responsable Bien-Etre.

**J+5 : Bilan et communication post-évènementielle** : publication des photos et des verbatims.

Budget : 

Difficultés : 

Durée : 50 jours